Du Sire de Carnoët à Barbe Bleue : le conte, la légende, le mythe

Josiane Bru

▶ **To cite this version:**

Josiane Bru. Du Sire de Carnoët à Barbe Bleue : le conte, la légende, le mythe. Yves Coativy et Fanch Postic. La forêt de Carnoët (Quimperlé) Archéologie, histoire, traditions et légendes, Société d'Histoire dy Pays de Kemperlé - Centre de Recherche Bretonne et Celtique, pp.131-151, 2014, 979-10-92331-14-1. halshs-03181625

HAL Id: halshs-03181625
https://shs.hal.science/halshs-03181625

Submitted on 6 Apr 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Du sire de Carnoët à Barbe Bleue

Le conte, la légende, le mythe*

Josiane BRU*

Très présent en Bretagne et dans tout l'Ouest de la France le thème du tueur de femmes s'actualise dans une variété de récits sur des personnages historiquement situés, du roi ou comte Conomor à Gilles de Retz, pourtant condamné pour de tout autres raisons, en passant par le légendaire Sire de Carnoët, persécuteur de sainte Trifine. La forte popularité que les éditions de colportage et l'imagerie populaire ont donnée à La Barbe-Bleue de Perrault conduit à les assimiler à ce dernier et nous fait oublier le conte moins connu du Voleur fiancé, très présent dans d'autres régions et avec lequel les récits bretons ont aussi d'évidentes affinités.

Un retour vers les catégories, les fonctions et les transformations des récits oraux permet de comprendre pourquoi certains motifs très forts de la légende ou du mythe ne peuvent prendre réellement place dans le conte, où on ne les retrouve que de façon très sporadique, en lien avec une légende locale.

Les légendes naissent de l'étonnement, voire de l'épouvante. Elles s'élaborent généralement en réponse à une interrogation sur le pourquoi ou le comment d'une chose ou d'un être perçu comme étrange. Les ruines font ainsi l'objet de récits qui s'appuient plus sur des fantasmes ou des croyances collectives que sur des éléments d'histoire. Ainsi, la plupart des châteaux et des monastères puissants se seraient effondrés par punition divine, suite au comportement impie de leurs occupants... C'est en particulier le cas du château de Carnoët dont on distingue à peine dans la forêt quelques pans de murs parmi les arbres et les ronces à peu de distance de la rive de la Laïta, tout près de Quimperlé. La légende dit qu'un seigneur riche et méchant – parfois un géant – souvent désigné sous le nom de Conomor ou Comorre et surnommé « le Barbe-Bleue breton », en fut le dernier propriétaire. Voici les grandes lignes de la version qu'en donne Émile Souvestre[1] :

Comorre, un prince puissant et cruel de Cornouaille, exige d'épouser Trifine (Triphyna), fille du roi de Vannes, dont il est tombé amoureux. Pour éviter une guerre, saint Veltas (Gildas) demande à la jeune fille d'accepter le mariage et lui donne une bague d'argent qui, en noircissant, la préviendra si elle est en danger.

Quelques temps après, Comorre s'absente pour se rendre à une assemblée des princes bretons. À son retour, cinq mois plus tard, l'annonce de la naissance prochaine d'un enfant le rend furieux sans que Trifine comprenne pourquoi. A cet instant la bague a noirci. Incitée à fuir par les fantômes des quatre précédentes femmes de Comorre dont chacune lui donne l'instrument par lequel elle a péri (poison, corde, flamme et bâton), la jeune femme accouche dans la forêt et cache son enfant (plus tard saint Trever) alors que Comorre la rattrape et lui tranche la tête. Alertée par la bague portée par un oiseau, son père accourt, accompagné de Veltas qui ordonne à la morte de se lever et de prendre sa tête sur son bras. Il l'accompagne, avec l'enfant marchant miraculeusement seul, jusqu'au château de Comorre qui refuse d'abaisser le pont-levis. L'enfant lance une poignée de sable sur le château en s'écriant « La Trinité fait justice ! » Alors « le château entier s'affaissa sur lui-même, ensevelissant le conte de Cornouaille et tous ceux qui avaient aidé à ses crimes ». Le saint rend alors la vie à Trifine.

Circulant entre l'oral et l'écrit, les légendes (*Legenda* : ce qui est à lire) varient et se reconfigurent sans cesse. Dans plusieurs autres versions, comme celle que rapporte Elvire de Cerny, il s'agit de saint Caradec, présenté comme le frère de la jeune fille et le Sire de Carnoët est appelé Jutual, du nom donné ailleurs au fils qui causa sa perte ou fut tué par lui[2]. Faisant fi de la causalité rationnelle et de la chronologie, le récit populaire se construit en se transmettant, il associe, déplace, inverse les motifs, produisant ainsi des variantes multiples qui oscillent entre divers genres narratifs : le conte (récit de fiction) et la légende (récit de croyance) mais aussi la chanson ou la ballade et le théâtre populaire. Chaque forme et chaque version a sa cohérence, chacune a un sens qui répond à un besoin de l'imaginaire.

Au sud de la Bretagne et jusqu'en Vendée, un autre personnage scandaleux est rapproché de Barbe-Bleue. L'ethnologue Ariane de Félice a en effet recueilli au milieu du XX^{e} siècle une version orale du conte dont l'action se situe au château de Tiffauges (Vendée, Haut-

---

*Josiane Bru, ingénieur à l'EHESS, travaille au LISST/ Centre d'anthropologie sociale à Toulouse au classement des contes populaires du domaine français en vue de rédiger les volumes manquants du catalogue de Paul Delarue et Marie-Louise Tenèze. Elle collabore à l'édition de recueils inédits de contes occitans.

1 Émile SOUVESTRE, *Le Foyer Breton, Traditions populaires*, Paris, Coquebert [1844], p. 25-34. L'auteur renvoie à une version écrite donnée par Albert de Morlaix dont il note que la tradition populaire « s'écarte en beaucoup de points ». La *Revue des Traditions populaires*, 1892, t. VII : 433-434 indique que Comorre est le récit arrangé de la légende donnée par Alain Bouchard dans ses *Grandes chroniques* parues à Nantes en 1531 ; légende reprise par Albert le Grand, 1636 à propos de saint Gildas. Cf. l'article de Walter PUCHNER s. v. Mädchenmörder, dans *Enzyklopädie des Märchens*, Handwörterbuch zur historischen u. vergleichenden Erzählforschung, Berlin-New-York, Walter de Gruyter, Bd. 8, col. 1408.

[2] Elvire de CERNY, C*ontes et légendes de Bretagne*, Paris, E. Lechevalier, 1899. « Le Sire de Carnoët et saint Caradec », p.67-72.

Poitou) où vécut Gilles de Rais[3]. On prétend depuis le XIX[e] siècle et contre toute vraisemblance que Charles Perrault se serait inspiré de ce personnage, condamné et exécuté en 1440 pour avoir torturé et/ou violé et tué des centaines d'enfants. Paul Delarue, éminent folkloriste spécialiste des récits oraux et concepteur du catalogue du conte populaire français exprime un avis contraire : « au lieu que ce soit la légende historique qui ait inspiré le conte, c'est bien plutôt celui-ci qui, tardivement, a prêté son nom à la légende comme il arrive souvent »[4].

On peut émettre différentes hypothèses sur l'assimilation de Gilles de Rais au personnage de Perrault via le Sire de Carnoët. L'une passe par la ressemblance entre son grand-père maternel, le cruel et cupide Jean de Craon[5], et le très redouté Conomor ou Comorre. Leur puissance, l'immensité légendaire de leur territoire, leur cruauté et la terreur qu'ils ont inspirée les rapprochent effectivement. Le fait que le château de Tiffauges ait été la dot de l'épouse de Gilles de Rais a peut être servi de catalyseur pour confondre dans l'horreur les deux personnages et les séries de meurtres[6]. Laissant entrevoir d'autres connexions, d'autres courts-circuits narratifs, la doxa et les offices du tourisme persistent dans ce sens.

1. Le tueur de femmes dans les contes populaires

Même si la fiction emprunte parfois au légendaire ou à l'histoire, je recentrerai mon propos sur les contes de transmission orale pour y explorer la figure du tueur de femmes et plus encore celle de sa fiancée ou épouse, victime désignée mais aussi et surtout actrice du drame[7]. Je me référerai pour cela aux versions répertoriées dans *Le Conte populaire français* par Paul Delarue[8] et dans le supplément au catalogue des contes merveilleux en cours de rédaction à

[3] Version 15 du T. 312A dans Paul DELARUE, *Le conte populaire français*, t. 1er, Paris, G.-P. Maisonneuve et Larose, 1976, p. 193.
[4] *Ibidem,* p. 198-199.
[5] L'importance de ce grand-père maternel dans la formation de Gilles de Rais est soulignée par Georges Bataille (d'après Peter FREI, « La modernité en procès : Le *Gille de Rais* de Georges Bataille », *Fabula* 54 Heft ½, 2013, p.17-29).
[6] Marie de Craon se remaria un an après l'exécution de Gilles de Rais.
[7] On retrouve les mêmes personnages dans une autre trame narrative dans la chanson Renaud le Tueur de femmes, recueillie en Bourgogne et publiée par Achille MILLIEN dans *Chants et chansons,* t. 1er, chants historiques, Paris, Leroux, 1906, p. 133.
[8] *Op. cit.*, p. 182-199.

Toulouse ainsi que dans le volume des *Contes-nouvelles* rédigé par Marie-LouiseTenèze[9]. Mon interprétation s'appuiera bien évidemment sur les travaux de chercheurs qui se sont penchés sur ce thème[10]. Récemment, deux numéros de *Fabula,* revue d'études sur le conte populaire, ont été consacrés au conte de Barbe-Bleue (2012 et 2013)[11]. Deux contes, répertoriés comme contes-types dans la classification internationale des contes populaires, concernent prioritairement les meurtres en série de femmes par un homme[12] :

Le conte-type 955, intitulé « Le Voleur Fiancé » dans le catalogue français des contes-nouvelles[13], est considéré comme un « récit réaliste » :

> Une jeune fille de la bonne société est courtisée par un homme riche dont elle ne sait rien et qui ne lui inspire pas confiance. Il va la voir régulièrement, puis l'invite avec insistance à aller à son tour lui rendre visite : Elle y va (parfois en compagnie d'une amie), en se cachant de sorte qu'il n'en devine pas la présence[14]. La maison est isolée dans la forêt. Elle(s) voi(en)t l'homme amener de force une femme, la torturer et la découper en morceaux[15].
>
> De retour dans sa famille, la jeune fille organise un repas durant lequel, devant son fiancé, elle raconte l'histoire en disant que c'est un songe. L'homme proteste (« songe n'est que mensonge »), puis tente de s'enfuir quand elle exhibe un morceau de bras, main ou doigt récupéré lors du meurtre. Mais les gendarmes sont là pour l'arrêter.

Le second conte où apparaît le tueur de femmes nous est familier par la grande diffusion qui a été faite du texte de Charles Perrault intitulé La Barbe-Bleue[16]. Il est répertorié comme

---

[9] Marie-Louise TENÈZE, *Le conte populaire français : contes-nouvelles*, Paris, Éditions du CTHS, 2000, Avec la collaboration de Josiane BRU.

[10] En particulier Nicole Belmont, Marie-Louise Tenèze et Michèle Simonsen, mais aussi Bernadette Bricout, François Flahault ou Catherine Vellay-Vallantin. Également Pierre SAINTYVES [Émile Nourry], « La Barbe-Bleue ou la tentation rituelle ». *Les contes de Perrault et les récits parallèles (leurs origines)*. Paris, Robert Laffont, 1987, coll. Bouquins, p. 296-331.

[11] *Fabula. Zeitschrift fûr Erzählforschung/ Journal of Folktale Studies*/ Revue d'études sur le conte populaire. Berlin et Boston, W. de Gruyter Ed., Bd. 53 Heft ¾, 2012 ; Bd. 54 Heft ½, 2013.

[12] Basé sur le concept de conte-type, le catalogue typologique établi par le folkloriste Finnois Antti Aarne en 1910 puis revu et augmenté par l'américain Stith Thompson, a fait l'objet d'une troisième révision : Hans Jörg UTHER, *The Types of International Folktales. A Classification and Bibliography*, Helsinki, Academia Scientiarum Fennica, 2004. Le conte-type est la forme la plus courante d'un conte, dont on peut rapprocher les variantes qui racontent la même histoire. Chaque conte-type est désigné par un numéro, son titre et son contenu peuvent varier dans l'espace et les aires culturelles ainsi que dans le temps.

[13] *Op. cit.*, p. 181-183. Les versions bretonnes signalées sont Les Blanchisseuses, publiées par P. SÉBILLOT dans la *Revue des Traditions populaires*, XXIII, 1908, p. 285-287 et le Conte des Trois blanchisseuses dans les *Contes populaires e Haute-Bretagne* notés en gallo et en français dans le canton de Pleine-Fougères en 1881 [d'après le manuscrit Havard], édition établie, traduite et commentée par Jean-Louis LE CRAVER, La Bouèze, Dastum/ Bertaeyn Galeizz, 2007, p. 288-293.

[14] Antonin PERBOSC, *Au país de la gata blanca*, Tolosa, Letras d'oc, 2013, coll. Camins, p. 93 : *« Totjorn jo vengui te véser, e tu jamai vengues pas ; e ben, te calerà vénguer. » Aquera hilha i respondec : « Il aniré un còp que te'n aperceberàs pas. — E ben, per véser se vengueràs. »* « C'est toujours moi qui viens te voir, et toi tu ne viens jamais ; eh bien, il faudra que tu viennes. » Cette fille lui répondit : « J'irai une fois où tu ne t'en apercevras pas. — Eh bien, voyons si tu viendras. »

[15] Il arrive que la victime soit un homme ou un enfant, mais c'est très généralement une femme, enlevée de force.

[16] Charles PERRAULT, nombreuses éditions. Le texte est repris par les analystes du conte (M. Simonsen, P. Saintyves etc.)

conte-type T. 312A dans la section des contes merveilleux (*Tales of magic)* alors même qu'un seul élément surnaturel y est présent : la clé de la chambre interdite sur laquelle la tache de sang ne peut s'effacer « car la clé était fée, et il n'y avait pas moyen de la nettoyer tout à fait ». Tout le reste peut, suivant les versions, être aussi « réaliste » que dans le conte précédent :

> Un homme très riche, courtois, mais de réputation sulfureuse et dont la barbe bleue effraie les femmes, souhaite épouser une des deux filles d'une « dame de qualité », sa voisine. Aucune ne veut accepter. Il les invite alors avec leurs ami(e)s dans une de ses maisons de campagne. Enchantée par ce séjour, la cadette accepte et le mariage se fait. Il part en voyage en lui laissant toutes ses clefs mais lui interdit l'accès d'une des pièces. Elle y entre pourtant et y découvre les corps des précédentes épouses, pendus le long des murs. La clé tombée au sol reste rougie de sang, révélant sa désobéissance à Barbe-Bleue dont le retour est immédiat.
> Condamnée à mourir aussi, elle demande un moment pour prier et interroge sa sœur Anne, qui fait le guet, sur l'éventuelle arrivée de ses frères. Ils entrent au moment même où Barbe-Bleue lève son coutelas sur elle et ils le tuent. Unique héritière de tous ses biens, elle en fait profiter sa sœur et ses frères puis se remarie avec un honnête homme.

Dans une forme rare de ce conte, répertoriée T. 312B dans le catalogue français de Paul Delarue, l'époux est le diable et ce sont des personnages surnaturels issus de la mythologie chrétienne qui viennent in extremis sauver la jeune femme : la Sainte-Vierge en papillon blanc dans une version recueillie en Nivernais par Achille Millien[17] et une version berrichonne publiée par Henry Carnoy[18].

Abondamment diffusé par les éditions de colportage et l'imagerie populaire, le récit de Perrault a quasiment éliminé, en France, les variantes populaires de ce conte. On trouve cependant quelques versions d'une forme proche, présente dans d'autres pays en particulier en Europe et au canada, dont l'organisation narrative est plus conforme au conte merveilleux. Répertoriée au niveau international comme conte-type 311, *Rescue by the Sister* (avec une variante intitulée *The Singing bag*)[19]. On y trouve les principaux motifs narratifs caractéristiques de Barbe-Bleue tels que la chambre interdite, la transgression, la découverte des femmes assassinées et la clé (ou l'objet) maculé(e) de sang. Mais la situation de début et le dénouement final sont tout autres :

---

[17] Le Batteur en grange, publié par Paul Sébillot dans la *Revue des Traditions populaires* III, 1888, p. 435-438, repris dans Achille MILLIEN, *Contes de Bourgogne*, Collecte choisie et présentée par Françoise Morvan, Rennes, Éditions Ouest-France, 2008, p. 72-77. Conte n° 189 du corpus établi par Jacques BRANCHU à partir d'un inventaire complet des archives Millien (propriété de l'auteur).

[18] Henry CARNOY, Le diable batteur, recueilli en Berry, version 3 du T. 312B (*op. cit.*).

[19] Cf. L'Oiseau de Fichter [*Fitchers Vogel*], n° 46 des *Contes pour les enfants et la maison* collectés par Les Frères GRIMM, édités et traduits par Natacha Rimasson-Fertin, Paris, José Corti, 2009, coll. Merveilleux, p. 257-261.

Un ogre, diable, animal ou géant enlève successivement les trois filles d'une femme pauvre. A chacune il donne, quand il s'absente, toutes les clés de son château et interdit l'accès d'une pièce. Il promet qu'elle sera son épouse et non plus sa servante si elle se comporte comme il le souhaite. Au retour, voyant qu'elle a désobéi, il la tue.

La troisième, l'héroïne, trouve ainsi ses deux aînées mortes dans la chambre interdite ; elle les ressuscite en recollant les morceaux et parvient à donner le change au meurtrier qui veut la récompenser. Elle l'envoie chez ses parents porter une caisse, une botte de paille ou une hotte contenant ses sœurs. A son retour, elle se fait transporter de la même façon et se sauve. Le meurtrier est tué ou disparaît.

Par ailleurs des motifs étrangers au récit de Perrault se trouvent dans les versions de Barbe-Bleue recueillies depuis le XIX[e] siècle par les folkloristes. Leur fréquence atteste de leur antériorité sur la version écrite. Le premier concerne la présence auprès de la jeune femme d'un animal familier. Dans les versions bretonnes, vendéennes et poitevines il s'agit principalement d'une petite chienne ou d'un petit chien que l'héroïne envoie prévenir sa famille en lui mettant une lettre dans l'oreille. Dans le sud-ouest occitan et au Pays basque, il s'agit plutôt d'oiseaux : un geai qui parle dans le nord de la Gascogne[20], deux colombes – une noire et une blanche – dans les Pyrénées ariégeoises où les deux volatiles sont offerts à la jeune femme par sa mère, au moment de son départ, pour lui tenir compagnie et surtout maintenir un lien avec sa famille :

> *« Escota-me plan, ma filha. Se t'adven un grand bonur – la naissença d'un eiretièr, te meti – nos mandaràs la blanca. Se, al contrari, t'arriba qualque malastre, alargaràs l'autra per que vengue dusca nosaus. Atal aurem novèlas de tu, emai siás luènh ».*
>
> « Écoute-moi bien, ma fille. S'il t'arrive un grand bonheur – la naissance d'un héritier, par exemple – tu nous enverras la blanche. Si, au contraire, il t'arrive quelque malheur, tu libèreras l'autre pour qu'elle vienne jusqu'à nous. Nous aurons ainsi de te nouvelles, même si tu es loin[21]. ».

Le second motif est celui qui retarde le meurtre de façon décisive : non pas, comme chez Perrault le moment pour prier demandé par l'héroïne, mais l'ordre donné par son mari de revêtir ses vêtements de noce ou ses plus beaux habits (très rarement de se dévêtir).

A ces deux motifs narratifs particuliers aux versions de source orale s'ajoute un motif stylistique récurrent : des dialogues ou formulettes rimés d'une grande force et originalité linguistique qui, dans des régions où ce conte a disparu, attestent de sa diffusion ancienne[22].

---

[20] Antonin PERBOSC, *Op. cit*., p. 85.

[21] André LAGARDE [Andrieu LAGARDA], *Tres palometas blanca/ Trois blanches colombes*. Chez l'auteur, 47 rue Victor Hugo 31390 Carbonne, 2003, p. 18-19.

[22] Cf. Nicole BELMONT, « La Barbe bleue en Utopie », *Fabula*, Bd. 53 Heft ¾, 2012, p. 190-191 ; Michèle SIMONSEN, *Perrault, Contes*, Paris, PUF, 1992, coll. Études littéraires, p. 67.

Ainsi, lors d'une enquête sur la mémoire occitane dans le Périgord vert (de dialecte limousin) en 2006-2007, la conteuse Monique Burg n'a retrouvé du conte que la rengaine répétée pas Barbe-Bleue en aiguisant son couteau alors qu'il interpelle sa femme :

" Zirta , zarta, afiali ma zarta per copar lo còu de ma dama!
- Ses tu preita la bela?
E la bela totjorn respondia :
- Pa' nquèra[23] *!»*

« Zirte-zarte j'aiguise ma « zarte » pour couper le cou de ma dame !
— Es-tu prête la belle ?
Et la belle toujours répondait :
— Pas encore ! »

et une variante :

« Ziga-ziga afiali ma zaga per copar lo còu d'Elisabèu[24]*. »*

(Zig-zag j'aiguise ma « zague » pour couper le cou d'Elizabeth »)

2. L'héroïne, « fille difficile » ou femme-enfant ?

Quelles que soient les variations, c'est avant tout la personnalité de l'héroïne qui distingue les versions très proches de Perrault de celles qui conservent ces motifs. Dans les versions populaires, la jeune fille est généralement présentée comme rebelle, ce qui confère au conte un sens et une dimension plus conformes à la fonction du conte merveilleux. C'est une « fille difficile »[25] qui refuse de se marier ou, plus exactement, qui éconduit tous les prétendants qui lui sont proposés selon la coutume : des jeunes gens du voisinage et d'une condition sociale compatible avec sa propre famille. Belle, mais prétentieuse et hautaine, elle ne veut épouser qu'un être exceptionnel : un prince (alors qu'elle est fille de paysan) ou bien un homme ayant une caractéristique physique si particulière qu'elle rend le mariage humainement impossible : une barbe bleue, rouge, verte, ou, comme aux Antilles, un homme aux dents bleues[26]. Il s'en présente enfin un, remarquable à la fois par son physique et le luxe de sa tenue :

« Se'n presentèc un, riche que non sai : un galhard naut coma un cabinet e cossat coma un taure. »

[23] Recueilli auprès de Jacqueline Claud, de Sarlande et d'Herminie Thomasson, de Nanthiat, en Dordogne.
[24] Recueilli auprès de madame Jarry, de Saint-Saud, en Dordogne.
[25] Je reprends le terme employé par les ethno-linguistes africanistes dans *La fille difficile, un conte-type africain* Véronika Görög-Karady et Christiane Seydou éd. Paris, CNRS éditions, 2001.
[26] « Dents-bleues », dans Ina CÉZAIRE, *Contes de nuits et de jours aux Antilles*. Paris : éd. Caribéennes, 1989, p. 128-135.

> « Il en arriva un, plus riche qu'on ne peut le croire : un gaillard haut comme une armoire et costaud [pourvu ?] comme un taureau » [27].

L'homme qu'elle finit par accepter pour époux vient généralement de trop loin pour être connu de la famille de la jeune femme, il peut même arriver de l'au-delà[28] et se révéler ensuite être un animal, un monstre ou un revenant[29]. C'est parfois tout simplement « un seigneur monté sur un beau cheval, et qui n'était pas habillé à la manière du pays ». Dans une version recueillie par Luzel il s'agit du Prince turc Frimelgus, parcourant le pays en quête d'épouse et dont Marguerite rêve depuis que ses deux frères, qui étaient à l'armée, lui en ont révélé l'existence[30]. Dans tous les cas, et même si la fête dure huit jours, le temps perdu à attendre est vite rattrapé : le mariage est célébré en grande pompe le jour même de la rencontre et le mari emmène immédiatement sa femme, la coupant brusquement de tous ses liens familiers. La longueur du voyage et son caractère inquiétant installent, dans certains récits comme le conte de Rose-Violette publié par Cadic – plus élaboré littérairement et très proche de la légende – un climat angoissant signifiant qu'il s'agit bien d'un passage dans un autre monde : « Les champs, les prés, les landes, les bois semblaient fuir à perdre haleine ; les oiseaux cessaient de chanter sur leur passage et les sources de couler[31]. »

Arrivée à destination, la jeune femme se trouve en terre inconnue, entièrement livrée à son mari. Sa situation évoque celle, très réelle, dans laquelle se trouvait dans la société ancienne, la jeune épousée arrivant dans sa belle-famille. Les contes merveilleux disent souvent dans leur deuxième « mouvement »[32] les épreuves que les belles-mères ou belles-sœurs soucieuses de préserver leur propre place faisaient endurer aux jeunes épousées[33]. Ici, dans le château de l'étrange mari qui chasse à longueur de journées, l'héroïne est seule. Elle ne rencontre

---

[27] André LAGARDE, *Op. cit*., 2003 p. 18-19.

[28] Dans certaines versions le conte de Barbe-Bleue se combine avec celui du Voyage dans l'autre monde (T. 471) où le mari est un ange ou un mort. Cf. p. 305-308 dans : M.-L. TENÈZE, « La fille difficile et le mari lointain. Réflexions comparatives à partir de quelques contes de France et d'Europe ». *Op. cit*., p. 299-315.

[29] Dans des versions africaines analysées dans l'ouvrage dirigé par Veronika Görög-Karady et Christiane Seydou l'héroïne exige de n'épouser qu'un homme sans cicatrice, ce qui n'est pas possible dans les sociétés où les jeunes gens subissent des rites initiatiques comportant circoncision et scarifications pour passer à l'âge adulte.

[30] Les contes de LUZEL, *Contes populaires de la Basse-Bretagne*, t. 1er. Texte établi et présenté par Françoise Morvan. Préface de Nicole Belmont. Rennes : P.U.R. et Terre de Brume, 1996, p. 51-52.

[31] Les œuvres de François CADIC, *Contes et légendes de Bretagne. Les contes populaires,* t. 1er. Réunis et présentés par Fañch Postic. Rennes, Terre de Brume éditions et Presses universitaires de Rennes, 1997, p. 226.

[32] Ce terme de 'mouvement' plus dynamique, est préférable à celui de 'séquence' pour désigner les deux parties du conte merveilleux mises au jour par Vl. Propp. Cf. Marie-Louise TENÈZE, *Les contes merveilleux français, étude de leurs organisations narratives*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2004.

[33] On sait quels conflits réels engendrés par la nouvelle présence féminine lorsque le jeune couple cohabite avec les parents du mari ou reste dans sa proximité immédiate. Le second 'mouvement' des contes merveilleux à héroïne décrit la tentative d'élimination de la jeune femme par la reine (mère de l'époux, prince) et montre comment, entre son éviction et son rétablissement auprès de son mari, elle a assumé sa fonction de femme.

qu'exceptionnellement une autre solitude comme celle du Père Jacques, un vieux serviteur enfermé dans une tour d'où il guette l'arrivée éventuelle d'un intrus[34].

A l'opposé de la jeune fille oisive de Perrault, l'héroïne des contes populaires est active. Elle participe, d'une ou l'autre façon, à son propre sauvetage. Dans le conte du Fiancé brigand (T. 955) elle déjoue le projet du prétendant et le livre aux gendarmes, preuves à l'appui. Dans le conte-type 311, la troisième sœur enlevée par le monstre se montre prudente, rusée, réactive face à l'horreur : elle ne laisse pas tomber dans le sang la clé ou l'objet qui lui a été confié, elle manipule les cadavres sanglants de ses sœurs et les ramène à la vie, puis elle ment avec assez de force pour laisser croire à sa discrétion. Elle fait preuve par la suite de beaucoup d'habileté pour obliger le ravisseur à ramener à son insu ses trois victimes et le piéger à mort. Dans les versions populaires de Barbe-Bleue (T. 312A), elle prévient elle-même ses parents en leur envoyant un message par son animal de compagnie ou encore en criant par la fenêtre pour alerter ses frères. Elle détourne ensuite et met à profit l'ordre d'aller mettre ses plus beaux habits en ritualisant cet habillage qui dure ainsi plus qu'il ne veut alors qu'il la presse d'en finir tout en dialoguant avec le personnage féminin (sa sœur, Anne ou sa servante) ou l'animal présent auprès d'elle, qui guette l'arrivée des sauveteurs[35]. Il s'agit bien, dans les versions populaires, d'un récit initiatique et non d'un simple conte d'avertissement comme le prétend Perrault dans la première des deux « moralités » banalement misogynes clôturant son texte : une mise en garde contre la curiosité des femmes dans la première et, pour la seconde, le renvoi du récit aux contes de grand-mère car aujourd'hui, écrit-il en d'autres termes, ce sont elles qui gouvernent et mènent les hommes par le bout du nez[36].

L'héroïne de Perrault est immature et futile. Plus que par la perspective d'une existence confortable grâce aux richesses de son mari, elle est séduite par la vie oisive et festive du séjour passé à la campagne : « Ce n'était que promenades, que parties de chasse et de pêche, que danses et festins [...] et on passait toute la nuit à se faire des malices les uns aux autres. » Son époux la traite en conséquence : « L'héroïne, bien qu'étant l'épouse, est en même temps en position d'enfant[37]. ». C'est en lui recommandant de « bien se divertir » en son absence et

[34] Le père Jacques, version recueillie en Vendée par Geneviève Massignon, (version-type du T. 312A dans Paul DELARUE, *op. cit.)*. Dans une autre version il s'agit d'une « femme qui lave des tripes » et prévient la jeune femme que les prochaines seront les siennes.

[35] Fabienne RAPHOZ, *Les femmes de Barbe-Bleue : une histoire de curieuses*. Essai. Genève, Metropolis.1995 : 69-85 étudie les différentes figures de l'aide et notamment celle (la seule nommée) de la sœur Anne. Nicole Belmont (art. cit.) cite sur ce point des travaux de Ute Heidmann, publiés en 2008.

[36] Nicole BELMONT, *Poétique du conte, essai sur le conte de tradition orale*, Paris, Gallimard, 1999, p. 46 : « Perrault réduit la transgression de l'interdit à un acte de curiosité ».

[37] François FLAHAULT, *La pensée des contes*, Paris, Anthropos, 2001, p. 103-124 : La chambre interdite. Ici p. 109.

d'inviter ses amies afin de ne pas s'ennuyer qu'il lui laisse les clés de toutes les pièces, armoires et coffres et non, comme il serait normal, pour qu'elle s'initie à *tenir* la maison et gouverner les dépenses. L'interdit et la menace qui l'accompagne vont aussi dans le sens de l'infantilisation de l'épouse et le retour quasi immédiat du mari après qu'elle est entrée dans le cabinet interdit donne à penser qu'il la surveille de très près.

La confrontation entre la version de Perrault et celles recueillies par les folkloristes fait apparaître deux figures opposées de la femme dont on peut penser que l'une reflète un modèle bourgeois, celui de la femme-enfant, femme objet ou poupée ; l'autre au contraire témoignerait d'un milieu laborieux dans lequel chaque individu prend part à la rude vie de la communauté.

Ce n'est qu'à la fin de son effrayante aventure, une fois Barbe-Bleue mort et lorsqu'elle est devenue « maîtresse de tous ses biens », que l'héroïne de Perrault devient adulte, active et efficace. La transgression, pivot de l'action dans les contes merveilleux, a opéré son passage à l'état de femme apte à gérer les biens et les liens familiaux. Après être restée dans l'attente, mettant son espoir dans l'éventuelle visite de ses frères (« Ils m'ont promis qu'ils viendraient me voir aujourd'hui ») elle prend en mains leur devenir en leur fournissant une position sociale prestigieuse (« des charges de capitaines ») ; elle marie sa sœur avantageusement mais aussi selon son inclination et contracte elle-même un « bon » mariage. Le passage de l'héroïne à l'état d'épouse engage tous les membres de la fratrie dans de nouveaux liens sociaux et les place enfin à bonne distance, comme c'est le cas dans le final d'autres contes.

L'importance des frères et leur rôle dans la destinée de leur sœur apparaît dans plusieurs contes-types. Contrairement à celle de Perrault, certaines versions de Barbe-Bleue mentionnent dès le début la présence de frère(s) et l'attachement que lui (ou leur) porte leur petite sœur : Rose Violette, par exemple, naît après que sa mère a prié sainte Anne de lui donner une fille alors qu'elle a déjà neuf garçons. Dans d'autres versions le conteur ou la conteuse bifurque vers un autre schéma narratif traitant de manière privilégiée de la relation entre frères et sœur. Qu'il s'agisse de Trifine ressuscitée ou de la jeune épouse de Barbe-Bleue l'héroïne des récits populaires ou littéraires est en effet toujours secourue par ses frères[38]. Jamais n'intervient un groupe plus large de voisins ou autres parents dont le nombre assurerait d'emblée l'avantage physique sur le brutal époux. L'intervention salvatrice des

[38] Elle est très rarement secourue par son père et son frère, comme c'est le cas dans le récit de Souvestre où le roi est accompagné par le saint.

frères signifie bien que, comme l'écrit M.-L. Tenèze, « ce sont eux l'incarnation préférentielle et décisive de la famille qui protège[39] ».

Il n'est donc pas étonnant de trouver des récits combinant de diverses façons le conte de Barbe-Bleue (T. 312A) et celui de La Petite fille qui cherche ses frères (T. 451)[40] :

> Une petite fille apprend qu'elle a plusieurs frères qui ont quitté la maison paternelle à sa naissance. Elle part en quête et, grâce à une aide magique, les retrouve dans une cabane dans la forêt où ils vivent de la chasse. Ils acceptent qu'elle reste avec eux et elle tient la maison quelques années. Un jour elle transgresse l'interdit de se rendre dans la maison voisine où vivent une sorcière et son fils […] Ses frères sont alors métamorphosés en animaux, bœufs ou moutons. Un homme de haut rang (prince, bourgeois) passe. Il propose de l'épouser. Elle accepte à condition d'emmener ses animaux et lui fait promettre de les bien traiter. Ils se 'd*émorphosent*' au moment du mariage de leur soeur et elle les marie à leur tour avantageusement dans l'entourage de son époux[41].

Si le conte de Barbe-Bleue met en garde contre le mariage au loin, sa combinaison avec celui de la Petite fille qui cherche ses frères montre le danger de l'entre-soi : n'est-ce pas aussi en raison d'un trop grand attachement à ses neuf frères que Rose-Violette, « belle comme une reine » s'arroge « le droit d'être difficile »[42] ? Il y a des cas où la greffe entre les deux contes est parfaitement réussie[43] : le passage du T. 451 au T. 312A se fait après la métamorphose des frères, quand la jeune fille épouse le fils de la sorcière voisine ou un homme de passage qui, par exemple, promet de rendre à ses frères leur forme humaine. Les collectes ne datant que du début du XIXe siècle, il ne nous est pas possible de savoir si l' « enrichissement »[44] d'un conte par l'autre est antérieure à la publication de Perrault ou si elle résulte d'un rapprochement ultérieur du fait de la clôture de son récit où le (bon) mariage de l'héroïne opère le passage à l'âge adulte de toute la fratrie.

---

[39] Art. cit., p. 302. Voir en note annexe les références des chansons sur ce thème, en liaison avec le mauvais mariage.

[40] Dans une version enregistrée en 1972 en Dordogne par Jacques Boisgontier, la conteuse indique qu'elle ne se souvient pas [de l'enchaînement des deux contes] et elle les juxtapose après avoir séparé la sœur de ses neuf frères : « *Se maridèt, quitèt sos frairs. Se maridèt damb un gorrat d'òme* » « Elle se maria, quitta ses frères. Elle se maria avec un sale type. » (Fonds J. Boisgontier, COMDT Conservatoire Occitan, enregistrement n° 2615, plage 11, 9'8).

[41] Conte-type 451, « La petite fille qui cherche ses frères » dans P. DELARUE et M.-L. TENÈZE, *Le conte populaire français*, t. 2, Paris, Maisonneuve et Larose, 1976, p. 129-140.

[42] « C'était à qui parmi ses frères lui témoignerait le plus d'affection » (F. CADIC, *op. cit*., 1997, p. 225).

[43] Nicole PINTUREAU et Michel VALIÈRE, *Paroles d'or et d'argent*, 1994, Barbe Bleue, n° 13 p. 131-139 ; Claude SEIGNOLLE, *Contes de Guyenne*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1971, n° 22, Les Neuf frères, p. 91-94.

[44] Le concept d'enrichissement d'un conte par un autre est employé par M.-L. Tenèze pour souligner l'apport de sens que constituent ces glissements d'un schéma narratif à un autre. Il s'oppose à celui de « contamination », utilisé antérieurement et dont la connotation péjorative faisait penser à un brouillage de la mémoire du conteur. M.-L. TENÈZE, *Les contes merveilleux français, recherche de leurs organisations narratives*. Paris, Maisonneuve et Larose, 2004, p. 95.

3. De l'interdit d'enfanter à l'enfantement des contes

Il nous faut, après ce détour sur les liens fraternels, revenir sur le thème du tueur de femmes qui relie le personnage du conte à celui, pseudo-historique du Sire de Carnoët dont la légende permet d'éclairer la fiction. Barbe-Bleue n'a pas le profil des assassins de femmes qui hantent dramatiquement les chroniques de faits divers. Il n'est pas un *serial-killer* (souvent violeur dans le monde réel) s'attaquant méthodiquement à des femmes inconnues, parfois à peine entre-aperçues. Il ne resemble pas non plus à l'auteur tristement banal des violences faites aux femmes sans volonté consciente de tuer mais dont les effrayantes statistiques indiquent qu'il s'en prend d'abord à sa propre compagne. Il est cependant proche à la fois de l'un par la répétition à l'identique de son acte et de l'autre par son satut de conjoint de la victime.

Si, à ma connaissance, la cupidité n'est qu'exceptionnellement évoquée comme mobile des meurtres de Barbe-Bleue[45], elle l'est par contre dans conte du Voleur fiancé où le protagoniste apparaît sous deux aspects contradictoires. A l'instar de Landru il est à la ville un bourgeois raffiné, séducteur trouble mais gendre convenable pour famille cossue ; aux champs, ou plutôt dans les bois, il se révèle comme un brigand ravisseur de femmes qu'il traite avec la plus grande cruauté pour s'accaparer leurs bijoux ou autres biens qu'elles portent sur elles. Certaines versions de ce conte passent sous silence le pourquoi de ces enlèvements, mais d'autres l'explicitent, comme celle où la jeune fille, qui a récupéré la bague de la victime mutilée, entend l'homme crier à son compère : « Moi, j'ai tué une femme qui a cinq enfants et elle n'avait rien, j'ai eu beau fouiller[46] ! » Mais la cupidité qui peut expliquer le meurtre ne justifie pas la torture et l'acharnement. Les raisons des meurtres de Barbe-Bleue ne tiennent pas non plus : la curiosité stigmatisée par Perrault, ne vaut que pour la seconde épouse et pour les suivantes qui ont vu ce qu'elles n'auraient pas dû voir[47]. Ailleurs, la lassitude de l'époux vis-à-vis de sa femme n'est pas non plus un argument valable dans ce contexte car le mariage, garant de la légitimité des lignées, n'a pas pour but la satisfaction de désirs que les seigneurs et autres époux assouvissaient ailleurs que dans le lit conjugal sans pour autant briser leur alliance. Reste la désobéissance par laquelle la femme se soustrait à l'autorité de son époux et

[45] Mentionné une seule fois, parmi les versions dont j'ai connaissance : « Il les avait tuées toutes, de telle façon qu'il avait accroché une fortune immense » : *Contes et récits du Livradois*. Textes recueillis par Henri POURRAT. Édition établie par Bernadette BRICOUT. Paris : Maisonneuve et Larose, 1989, p. 155. Version auvergnate recueillie en 1913.

[46] Au Château des brigands, version 7 du catalogue français (M.-L. TENÈZE, 2000) Conte numéro 737 du corpus des contes recueillis en Bourgogne par Achille Millien, établi par Jacques Branchu.

[47] C'est aussi le cas de l'Enfant de Marie (T. 710) qui viole aussi le secret de la chambre interdite.

maître, transgression majeure selon les règles des temps anciens mais pratique courante dans la société moderne si l'on en croit la seconde moralité de Perrault, énoncée sur le mode de la raillerie. Mais, dans le conte merveilleux en général, la transgression a une fonction initiatique car elle ouvre à une série d'épreuves aboutissant à la réunion du couple et non à son anéantissement par le meurtre[48].

C'est dans les variantes de la légende du Sire de Carnoët et suivant une trame narrative très différente du conte de Barbe-Bleue que l'on trouve la seule explication recevable, le seul mobile d'envergure, du meurtre des épouses successives : la transgression (non formulée) de l'interdit d'enfanter[49]. Ainsi Jacques Cambry, évoquant le château de Carnoët dans son *Voyage dans le Finistère* publié en 1799, indique qu' « un de ses propriétaires égorgeoit ses femmes dès qu'elles étoient grosses » [50]. Exactement un siècle plus tard (1899) et à propos des ruines du même château, Elvire de Cerny donne plus de détails :

> « Selon les traditions, le Sire de Carnoët, dont ne parle pas l'histoire, […] avait fait le serment de n'avoir jamais d'enfants qui puissent un jour contrôler ses actions ; il se mariait au loin, et, dès que ses femmes annonçaient qu'elles allaient être mères, il s'en défaisait aussitôt.
> Il passait, en conséquence, pour en enterrer une par an ; aussi la chapelle, dans laquelle il n'entrait jamais, était-elle dotée de tombes […]
>
> Pourquoi, me direz-vous, cette barbarie ? Parce que un sorcier lui avait prédit qu'il périrait de la main de son premier-né.
>
> C'est alors qu'il fit le serment d'égorger ses femmes pour faire mentir l'oracle ; dans la crainte que quelques supercheries féminines ne lui dérobassent l'enfant, il les prévenait en les envoyant à la triste chapelle, d'où on les voit sortir par moments pour demander la punition de tant de crimes. » [51]

---

[48] Cf. les versions des contes de L'Homme à la recherche de son épouse disparue (T. 400) et celles de La Recherche de l'époux disparu (T. 425), leur relation avec le mythe d'Orphée et celui d'Amour et Psyché où le conjoint transgressif retrouve l'autre au terme d'une longue quête. N. BELMONT, *Mythe, conte enfance, les écritures d'Orphée et de Cendrillon*, Paris, L'Harmattan, 2010, coll. Anthropologie du monde occidental.

[49] Dans une émission consacrée à Barbe-Bleue Bernadette Bricout souligne que la faute est de prendre la liberté de mettre au monde un enfant sans la bénédiction de l'époux (*La Marche de l'Histoire,* de Jean Lebrun, sur France-Inter, le 26 décembre 2013, 13 h. 30).

[50] Jacques CAMBRY, *Voyage dans le Finistère ou état de ce département en 1794 et 1795*, Dany GUILLOU-BEUZIT éd., Quimper, Société Archéologique du Finistère, 1999, 1ère édition, Paris, Cercle-Social, 1799], p.406-407. É. SOUVESTRE connaît le texte de Cambry puisqu'il propose, en 1835, chez Come et Bonetbeau à Brest, une réédition du *Voyage dans le Finistère*. Au passage concernant le récit de la légende par Cambry, Souvestre précise (note 3, p.119) que le saint évoqué est saint-Gildas. Il ajoute également (note 4) : « Le château de Carnoët appartenait à Comore, comte de Cornouaille, le *Barbe-Bleue* de notre Basse-Bretagne ; mais la chronique ne dit pas que la scène dont Cambry parle, se soit passée dans ce château. Il est certain au contraire, qu'elle eut lieu dans un manoir appelé manoir de Comore, qui se trouve dans le Morbihan, à l'entrée de la forêt de Camors. » Et Souvestre de résumer ce que l'on trouve dans la vie de saint Gildas.
Je remercie Fañch Postic de m'avoir communiqué les extraits des ouvrages de Jacques CAMBRY ainsi de ceux d'Elvire de CERNY, *Contes et légendes de Bretagne,* 1899, « Le Sire de Carnoët et saint Caradec » et d'Ernest DU LAURENS DE LA BARRE qui, très laconique, ne précise pas pourquoi « Comorre, ce terrible sire, […] faisait mourir ses femmes », « Le Vieux chêne de la Laïta », *Sous le Chaume*, Vannes, Caudéran, 1863, p.55, déjà paru, en 1857, dans la seconde livraison de la *Revue de Bretagne et de Vendée*, p.401.

[51] E. de CERNY, *op. cit*, p.68-69.

Mêlant à la légende des éléments du conte[52], le long récit d'Emile Souvestre, paru en 1844, insiste sur le moment où, cinq mois après son départ pour la grande assemblée des princes bretons à Rennes, Comorre retrouve son épouse Trifine (Triphyna) alors qu'elle taille un bonnet de nouveau-né :

> « En voyant le bonnet, Comorre pâlit et demanda quel devait être son usage. La comtesse, qui croyait lui mettre une grande joie au cœur, déclara qu'avant deux mois ils auraient un enfant ; mais à cette nouvelle le seigneur de Cornouaille recula, hors de lui, et, après avoir regardé Triphyna d'un aire terrible, il sortit brusquement sans rien dire » […][53]

Épouvantée, elle s'en va prier dans la chapelle où les fantômes des femmes mortes lui apparaissent :

> « Tu l'as averti que dans deux mois tu serais nourrice, et il sait, grâce à l'esprit du mal, que son premier enfant le tuera. Voilà pourquoi il nous a ôté la vie quand il a appris de nous ce qu'il vient d'apprendre de toi ! »[54]

La prédiction place Comorre dans l'espace du mythe où il rejoint, entre autres dieux ou rois, Laïos tué par son fils Œdipe qu'il avait envoyé à la mort, et Chronos, dévorant un à un ses enfants à leur naissance pour éviter que ne s'accomplisse l'oracle selon lequel il serait détrôné par un d'eux. Mais son épouse Rhéa (qui est aussi sa sœur) réussit à lui soustraire Zeus en lui donnant en pâture une pierre enveloppée de langes[55]. Pour éviter d'être berné de la sorte, Comorre n'attend pas que l'enfant naisse et supprime la mère de la manière la plus barbare :

> « [Il] la rejoignit et la hacha à coups de sabre ; elle fut hachée comme chair à pâté, dit la tradition. Puis, en ayant à coups de pied dispersé les morceaux, les abandonnant aux bêtes fauves, il rentra chez lui […] défendant à ses gens de donner la sépulture seigneuriale aux restes qu'ils pourraient trouver[56]. »

En supprimant la possibilité même de l'enfant, Comorre peut-il vraiment espérer bloquer la succession des générations ? Croit-il pouvoir arrêter le temps[57] ? Ce projet aberrant d'aller contre l'ordre des choses et de se tenir immuable dans sa toute-puissance ne peut mener qu'au drame et à la destruction totale de ce que le conte construit ; ce terrible motif ne se glisse dans le conte que par « contamination » avec la légende noire du sire de Carnoët. Il n'a sa place que dans le mythe et dans la légende qui construit un récit autour des peurs et des fantasmes les plus terrifiants pour tenter de les exorciser. Il est incompatible avec la fonction du conte

---

[52] Le motif des clefs remises à l'épouse au moment du départ est ici un motif aveugle (comme la recommandation de se distraire visiblement issue de Perrault), c'est-à-dire sans aucune fonction dans le récit puisque l'époux ne pose aucun interdit explicite.

[53] É. SOUVESTRE, *op. cit*, p. 29.

[54] *Id.*, *ibid*. p.30.

[55] Source : Pierre GRIMAL, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*. Paris, PUF, 1969. S.v. Cronos, p. 104.

[56] Elvire de CERNY, *Op. cit.*, p.70.

[57] Merci à Rémy Sainte-Rose qui m'a orientée vers cette interprétation.

qui, au contraire, montre le chemin de la (ré)conciliation, disant ce qui doit être et à quoi il faut croire pour continuer à vivre malgré la misère et l'injustice. La chanson populaire française ne puisse pas non plus l'intégrer, si l'on en croit les répertoires recueillis : les Barbe-Bleue de différentes sortes y sont, comme dans le conte, punis de mort par leurs beaux frères[58]. L'orientation des genres narratifs explique que le motif de la femme tuée parce qu'elle est enceinte disparaisse même d'un récit calqué à quelques détails près sur celui de Souvestre mais recueillie dans le massif Central et publié sous le titre de Barbe-Bleue par Sébillot en 1898 dans son recueil de *Littérature orale de l'Auvergne*[59].

Le flux ininterrompu de la parole transmise ne peut entériner l'arrêt volontaire du mouvement de la vie. Plus clairement encore que cette démonstration, un extrait de l'enquête de l'ethnologue Donatien Laurent auprès du conteur breton Jean-Louis Rolland sur le processus de mémorisation et de transmission des contes oraux nous apprend, avec une grande économie de moyens, que l'engendrement des contes et celui de la vie sont de même nature et que la parole peut vaincre la pire des violences. Le conteur tient en effet de son beau-père un récit qui explique en peu de mots l'origine des contes : Une femme dont le mari ne voulait pas d'enfant et menaçait de tuer si elle était enceinte entreprend de lui raconter des histoires pour faire diversion et qu'il ne s'aperçoive pas de son état. Elle parvient ainsi au terme de sa grossesse et tous deux se réjouissent à la vue de l'enfant, qui est un fils :

> « Il a fallu à cette femme-là, tant qu'il était devant elle, lui raconter des histoires pour l'empêcher de tuer. Parce qu'autrement il voulait la tuer. Il voulait pas voir sa femme avoir des gosses. Et quand le gosse est venu, alors ils étaient très contents quoi, il était très content. Mais avant... [60] »

Il ne s'agit pas comme dans l'histoire de Shérazade, d'un prétexte à conter, d'un récit-cadre, mais d'un véritable mythe d'origine auquel ont prêté foi le conteur et son beau-père dont il l'a appris : c'est bien là, disaient-ils, l'origine des contes et ceux qui ont dit des contes après les ont adaptés.

Les conteurs contemporains, dont je ne sais dans quelle mesure ils connaissent la version de Jean-Louis Rolland, conservent le motif de la violence conjugale mais sans y intégrer le

---

[58] Cf. la chanson Renaud le Tueur de femmes, recueillie en Bourgogne, publiée par Achille MILLIEN dans *Chants et chansons,* t. 1er, chants historiques, Paris, Leroux, 1906, p. 133.

[59] Paul SÉBILLOT, *Littérature orale de l'Auvergne*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1898, p. 50-56. Le folkloriste s'étonne de trouver dans le Cantal ce récit précédemment publié dans la *Revue des Traditions populaires*, t. II, p. 245. Il note l'absence de motivation du meurtrier.

[60] Extrait de l'enregistrement réalisé le 22 août1968 par Donatien Laurent auprès de Jean-Louis Rolland, de Kerdourc'h en Kergrist-Moelou (22), qui tenait ce récit explicatif de son beau-père, Iwan Ar Floc'h (1867-1925). Merci à D. Laurent et à L. Bigot de m'en avoir permis l'écoute. Cf. aussi Donatien LAURENT, « Un conteur breton et son système de mémorisation des contes merveilleux », *Le conte: tradition orale et identité culturelle*, Lyon, 1986, p. 273.

projet du meurtre pour grossesse interdite. Lors d'un colloque sur le conte populaire, en Aubrac, en 2003 et en présence de Donatien Laurent qui s'en montra très surpris, j'ai entendu d'Henri Gougaud une version sensiblement différente qui a pris place dans les répertoires de plusieurs conteurs contemporains : la femme est battue tous les soirs par son ivrogne de mari ; s'apercevant qu'elle est enceinte et craignant de perdre l'enfant, elle a l'idée de lui raconter des histoires : elle invente ainsi des contes jusqu'à ce que l'enfant naisse :

> « Ainsi neuf mois durant, toutes les nuits, cette femme inventa des histoires pour préserver la vie qu'elle portait dans le ventre. C'est ainsi que sont nés tous les contes de la Terre. Non point changer la vie mais l'aider à éclore [61]. »

Transgressif au point que même le mythe tente de l'oublier pour ne dire que les tentatives de déjouer la fatalité du parricide en supprimant l'enfant, le motif du meurtre de la femme enceinte est à peine perceptible dans la littérature orale internationale[62]. Perrault en exprime peut-être le souvenir inconscient quand il mentionne que Barbe-Bleue n'avait pas d'héritier, mais la légende du Sire de Carnoët et les très rares récits populaires qui lui font écho en sont peut-être les derniers avatars. Dire des contes et donner la vie procèdent d'un même mouvement qui assure la continuité de l'espèce et des échanges sociaux. Incapable de se prolonger dans le conte dont la fonction est de divertir en ouvrant vers un avenir meilleur pour les générations qui suivent, ce motif narratif indécent est venu d'échouer sur les bords de la Laïta. Il y est englouti à jamais avec Comorre et la carcasse légendaire du château de Carnoët. Un panneau explicatif nous rassure : un dragon garde l'entrée du gouffre, empêchant toute circulation entre cet enfer et la paisible forêt de Quimperlé.

…/…

[61] Henri GOUGAUD, *L'Arbre d'amour et de sagesse*, Paris, Éd. Corps 16, 1992, ou Seuil 1994. La Mère des contes est le premier récit de l'ouvrage. Cette référence m'a été transmise par la conteuse Florence Bathelier, que je remercie. Elle m'a également fait part d'informations statistiques selon lesquelles la violence du conjoint se déclenche majoritairement lors de la première grossesse. Lors de l'émission de radio « La marche de l'Histoire » sur France-Inter, le 26 décembre 2013, Bernadette Bricout donne le point de vue décisif sur la raison des meurtres commis par Barbe-Bleue en disant que la transgression majeure est, pour la femme, de « prendre la liberté d'enfanter sans la bénédiction de son époux » (cité de mémoire).

[62] Voir note en annexe, ci-après.

NOTES

1. **Le Tueur de femmes dans la chanson populaire en France** :

Le thème est classé dans le volume III du « Catalogue Coirault », dans la Section 98 : Crimes passionnels entre amants. Renversement des rôles : l'amant est tué par celle qu'il voulait tuer[63].

N° 9617. Titre uniforme : Le méchant mari tué. Titre de la chanson : La maumariée vengée par ses trois frères.

N° 9618. Titre uniforme : La maumariée vengée par son frère.

N° 9810. Titre uniforme : Renaud le Barbe-Bleue. Titre de la chanson Renaud le tueur de femmes (recueillie en Nivernais par Achille Millien).

2. **Les motifs narratifs liés à la prédiction du parricide**.

Stith Thompson[64] repère dans son *Index* des motifs narratifs de la littérature orale diverses occurrences de la prévention du parricide annoncé par une prophétie :

[M343.] *Parricide prophecy. In Spite of all attempts to thwart the fates, the child kills his father*

M343.0.1. *Parricide prophecy. King's successors will be parricides* (Mythe irlandais [65]).

[M375] *Slaughter of children killed for fear that they will overcome parent* ;

[M376.3.] *Children swallowed one after the other as they are born for fear one of them will overcome father*. (Grèce)

[S11.12.*.] *Cruel father, learning that he is to be killed by his son, puts to death all children born to him*.

Quelques motifs concernant plus précisément le meurtre de la femme enceinte :

K2115.3. *Prophecy of ogre-child so that pregnant woman will be killed*.

M376. *God swallows his pregnant wife to prevent birth of son whom he fears* (Grèce);

M376.1. *Exposure of pregnant women to avoid fulfillment of prophecy concerning future child* (Inde)

[M376.2.] *Murder of pregnant woman to avoid fulfilment of prophecy* (Mythe irlandais ; Inde[66])

[S185.] *Cruelty to pregnant woman*. (Mythe irlandais ; Inde)

[S324.] Pregnant woman ordered by husband to kill child to be born.

---

[63] Patrice COIRAULT, *Répertoire des chansons françaises de tradition orale*, t. III, Religion, crimes, divertissements Ouvrage révisé et complété par Georges Delarue, Marlène Belly et Simone Wallon, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2006.

Je remercie très chaleureusement Georges Delarue grâce à qui j'ai eu connaissance des chansons et de leur classement par Patrice COIRAULT ; Alice Joisten m'a accompagnée dans la forêt des motifs ; sa lecture attentive et sa disponibilité à tous les dialogues a été comme toujours d'un précieux et amical secours.

[64] Stith THOMPSON, Motif Index of Folk-Literature. A Classification of Narrative elements in Folk-Tales, Ballads, Myths, Fables, Mediaevals Romances, Exempla, Fabliaux, Jest-Books and Local Legends, Revised and Enlarged Edition, Copenhague, Rosenkilde and Bagger, 6 vol., 1955 à 1958.

[65] Tom Peete CROSS: *Motif-Index of Early Irish Literature*. Bloomington, Indiana, 1952.

[66] Stith THOMPSON, Jonas BALYS, *The Oral Tales of India*, Bloomington, Indiana University Press, 1958.